

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**de la Commune de BLANZAC**

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Nombre de conseillers : |    |
| En exercice             | 11 |
| Présents                | 11 |
| Représentés             | 00 |
| Votants                 | 11 |
| Exprimés                | 11 |
| Pour                    | 11 |
| Contre                  | 00 |

-----  
**Séance du 26 mars 2026**  
-----

Date de convocation : 20/03/2026  
Date d'affichage : 20/03/2026

**DELIBERATION N° 2026/15**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mars à 20 heures 00,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Alain PREVÔT

Etaient présents : Mrs Alain PREVÔT - TREVISIOL Noël – Mme Delphine LAGOUTTE - Mrs Alexandre COLIN - Alain MATHIEU - Mmes Danielle GAUCHON – Christine DE RESENDE – M. Sébastien PITON - Mme Marie VAN DEN BERGHE – M. Adrien LEGRIS et Mme Clémence LE QUÉRÉ.

Secrétaire de séance : Clémence LE QUÉRÉ

-----  
**OBJET : commission finances - appels d'offres**

Monsieur le Maire expose que l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil Municipal de constituer des commissions d'instructions composées exclusivement de conseillers municipaux. Il indique qu'il convient donc de former ces commissions municipales dès le début du mandat municipal et qu'elles ont un caractère permanent. Il précise en outre que le Maire est Président de droit des commissions, et qu'il a voix prépondérante dans les délibérations des commissions.

Ainsi, il propose au Conseil Municipal de créer une commission **finances - appels d'offres** qui sera chargée de préparer les décisions budgétaires et de représenter la commune au sein des bureaux d'adjudication et des commissions d'appel d'offres.

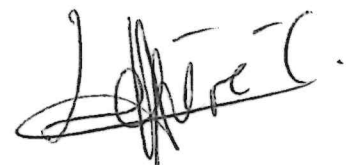
Où cet exposé et après avoir procédé au vote, sont désignés :

- **Alexandre COLIN – Delphine LAGOUTTE - Noël TREVISIOL** en tant que membres titulaires  
- **Sébastien PITON – Clémence LE QUÉRÉ – Christine DE RESENDE** en tant que membres suppléants de la commission finances – appels d'offres.

Fait à Blanzac, le 27 mars 2026

Le Maire,  
Alain PREVÔT

La Secrétaire,  
Clémence LE QUÉRÉ



Acte rendu exécutoire après dépôt

**27 MARS 2026**

Publié le

en sous-préfecture de BELLAC le

Envoyé en préfecture le 27/03/2026

Reçu en préfecture le 27/03/2026

Publié le

ID : 087-218701704-20260326-202615-DE

SLOW